

Programmes de bourses pour Enseignant

1. Programmes d'études proposés

Cette bourse est proposée aux enseignants étrangers qui souhaitent mener des recherches en sciences de l'éducation dans des universités japonaises.

Le programme d'études doit être choisi parmi ceux proposés par les différentes universités dans "Course Guide" (TEACHER TRAINING STUDENTS 2023), consultable sur le site web du MEXT (le Ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie) à l'adresse ci-dessous :

https://www.mext.go.jp/a_menu/koutou/ryugaku/1423055_00011.htm

* Course Guide :

https://www.mext.go.jp/content/20221220-mxt_kotokoku01-000026535-06.pdf

Les études seront faites principalement en japonais ou en anglais, ça dépend du cours. La langue utilisée pour chaque cours se trouve dans le Course Guide. Le cours préparatoire de la langue japonaise (6 mois) est programmé pour ceux qui ne la maîtrisent pas.

2. Durée de la bourse

La durée de la bourse correspond à la durée nécessaire pour achever le programme d'études de l'université, soit la durée pendant laquelle le boursier poursuit ses études d'octobre 2023 à mars 2025 (la durée du cours préparatoire y compris). Aucune prolongation de la durée de la bourse ne pourra être accordée.

3. Frais couverts par la bourse

La bourse couvre :

(1) Les dépenses quotidiennes habituelles sous forme d'allocation mensuelle. Elle s'élève à 143 000 yens japonais. Pour ceux qui étudient ou font des recherches dans une région spécifique, un supplément de 2 000 ou 3 000 yens par mois est ajouté à cette allocation mensuelle. En cas d'absence prolongée aux cours de l'université, l'allocation ne sera pas payée.

(2) Les frais de voyage :

- un billet d'avion aller Burkina Faso - Japon au début de la période de validité de la bourse ; le billet d'avion est émis à ceux qui peuvent être livrés à la date spécifiée par l'université d'accueil, avec l'itinéraire de voyage et l'itinéraire désigné. Aucune modification ne peut être apportée après l'émission du billet.

- un billet d'avion retour Japon - Burkina Faso à la fin de la période de la bourse ; en principe, le MEXT accorde des billets d'avion aux étudiants internationaux qui ont terminé leur formation et qui retournent dans leur pays d'origine dans le mois où la période de bourse se termine, comme stipulé au point **2. Durée de la bourse**, sur la base de leur demande. Aucune modification ne sera autorisée après la délivrance.

(3) les frais d'études : les droits d'entrée, les frais de scolarité et les frais de dossier dans les universités sont couverts par le MEXT.

4. Procédure de sélection des candidats

La sélection des candidats qui seront recommandés au MEXT s'organise en quatre étapes, comme ci-dessous indiquées, au niveau de l'Ambassade :

(1) présélection sur dossier : **le mercredi 15 février 2023**

(2) Les candidats présélectionnés seront informés **le vendredi 24 février 2023**.

(3) examen écrit administrés aux candidats présélectionnés : **le vendredi 3 mars 2023**

(4) entretien oral avec ceux qui ont réussi l'examen écrit : **en mars 2023**

* Les dossiers des candidats ainsi sélectionnés au niveau de l'Ambassade seront envoyés au MEXT pour la sélection finale.

NB : Seuls les candidats pré-sélectionnés seront contactés.

5. Conditions de soumission de dossier

-être de nationalité burkinabè ;

-être né(e) le 2 avril 1988 ou après ;

-être titulaire d'une licence universitaire ou d'un diplôme reconnu équivalent ou être diplômé(e) d'une école de formation d'enseignants ;

-être actuellement enseignant(e) au Burkina Faso dans une école de l'enseignement primaire ou secondaire ou dans une école de formation d'enseignants ;

-avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en tant qu'enseignant(e) à la date du 1^{er} octobre 2023 (les personnes qui sont actuellement enseignant(e)s d'université ne peuvent pas soumettre leurs candidatures) ;

-être en bonne santé physique et mentale pour suivre les cours dans une université ;

-envoyer les pièces demandées au paragraphe 7 ci-dessous au plus tard **le 15 février 2023**.

N.B. Les boursiers doivent retourner dans leur pays d'origine dans le mois qui suit la fin de la période de bourse et reprendre leur travail d'enseignant dans une école primaire ou secondaire ou un établissement de formation d'enseignants (à l'exclusion des établissements d'enseignement supérieur) dans leur pays d'origine.

6. Matières du test écrit

2 matières : l'anglais et le japonais

-la durée du test de japonais est de 100 minutes et celle de l'anglais est de 60 minutes.

-les candidats doivent avoir un niveau suffisant en anglais pour passer l'épreuve écrite et l'entretien avec le jury.

-l'épreuve de langue japonaise est obligatoire pour tous les candidats même pour ceux qui n'ont jamais étudié cette langue. Les personnes qui obtiennent un score de zéro à l'épreuve de japonais seront refusés.

Les résultats serviront de référence pour les cours d'apprentissage de la langue japonaise au profit des candidats définitivement sélectionnés à leur arrivée au Japon.

7. Pièces demandées pour le dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

(1) Formulaire "2023 APPLICATION FOR JAPANESE GOVERNMENT (MEXT) SCHOLARSHIP((TEACHER TRAINING STUDENTS)" en 2 exemplaires (un original et une copie) dûment remplis en japonais ou en anglais ;

(2) Formulaire " 2023 PLACEMENT PREFERENCE APPLICATION FORM FOR JAPANESE GOVERNMENT (MEXT) SCHOLARSHIP (TEACHER TRAINING STUDENTS) " en 1 exemplaire(un document original) dûment rempli en japonais ou en anglais ;

(3) 1 Photo d'identité au format 4,5cm x 3,5cm (tête non couverte) prise pendant les 6 derniers mois, avec nom et nationalité au verso, à coller à l'endroit indiqué sur le formulaire (1) ;

(4) Le relevé de notes de chaque année universitaire délivré par le dernier établissement universitaire ou scolaire fréquenté, original et photocopie légalisée (en anglais, à défaut en français avec la traduction anglaise) ;

(5) Attestation de fin d'études délivrée par le dernier établissement universitaire ou scolaire fréquenté, un original et une photocopie (en anglais ou, à défaut, en français avec la traduction anglaise) Eviter de joindre les originaux des diplômes. ;

(6) Lettre de recommandation rédigée par le chef de l'établissement dont le candidat est actuellement enseignant saisie en anglais en caractères d'imprimerie (format libre), un original et une photocopie ;

(7) Certificat de travail(un original et une photocopie) établi en anglais par l'établissement où le candidat enseigne ;

(8) CERTIFICATE OF HEALTH (for 2023) en anglais, un original et une photocopie (à soumettre après l'admissibilité)

(9) Certificat de la langue japonaise, 2 photocopies (seulement pour candidats qui ont passé les examens japonais)

NB1 : Lors du remplissage du formulaire (2), il faut choisir les cours qui concernent votre plan de recherche au Japon que vous indiquez sur le document (1).

2 : Les formulaire de (1)(2)(8) sont téléchargeables sur le site de MEXT dont le lien est mentionné sur l'article 8 ci-dessous.

Les dossiers d'inscription doivent parvenir à l'Ambassade du Japon avant **le 15 février 2023 à 16h45**.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site suivant:

<http://www.studyjapan.go.jp/en/index.html>

8. Téléchargement des documents

Les postulants peuvent télécharger les dossiers de candidature sur le site :

<https://www.studyinjapan.go.jp/en/smap-stopj-applications-teacher.html>

9. Informations utiles

(1) Avant de partir au Japon, il est recommandé de se renseigner sur la pays, sur la langue japonaise, les coutumes locales, la différence de législation entre les deux pays, le système éducatif, les universités, etc.

(2) Il est nécessaire de préparer soi-même une somme d'environ 2,000 US\$(1million de FCFA) pour le début de la vie au Japon.

(3) Concernant le logement, on en distingue 2 types. Les logements gérés par l'Université d'Etat et les logements privés. Ceux qui entrent aux universités disposant de logements réservés aux étudiants internationaux, s'ils le souhaitent, peuvent résider les dortoirs pour étudiants, mais le nombre de chambres est limité.

Note : Ceci est la traduction française de l'extrait du guide (dont l'original est en anglais); il est recommandé de lire la version originale avant de postuler.